

559. — 21 DÉCEMBRE 1891. — Loi contenant le budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1892 (1).
(Monit. du 24 décembre 1891.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget des non-

valeurs et des remboursements est fixé, pour l'exercice 1892, à la somme de un million cinq cent vingt-huit mille cinq cents francs (fr. 1,528,500), conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances, M. A. BEERNAERT.)

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1892.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER. — NON-VALEURS.		
Art. 1 ^{er} . Non-valeurs sur la contribution foncière fr.	195,000 »	554,000 »
Art. 2. — — — — — personnelle	215,000 »	
Art. 3. — — — — — sur le droit de patente	130,000 »	
Art. 4. — — — — — sur les redevances des mines.	5,000 »	
Art. 5. Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	
CHAPITRE II. — REMBOURSEMENTS.		
Art. 6. Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers.	250,000 »	974,500 »
Art. 7. Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistre- ment, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers.	530,000 »	
Art. 8. Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent budget. — Remboursements divers.	1,000 »	
Art. 9. Marine. — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fa- naux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine.	1,500 »	
Art. 10. Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	132,000 »	
Art. 11. Déficit des divers comptables de l'Etat (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	
Total du budget des non-valeurs et des remboursements. . fr.		1,528,500 »

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1890-1891.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et
texte du projet de loi. Séance du 27 février 1891
p. 252-255.

Session de 1891-1892.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption.
Séance du 25 novembre 1891, p. 87-88.

SÉNAT.

Session de 1891-1892.

Annales parlementaires. — Dépôt du rapport. Séance
du 15 décembre 1891, p. 60. — Discussion et adoption.
Séance du 17 décembre, p. 93-94.